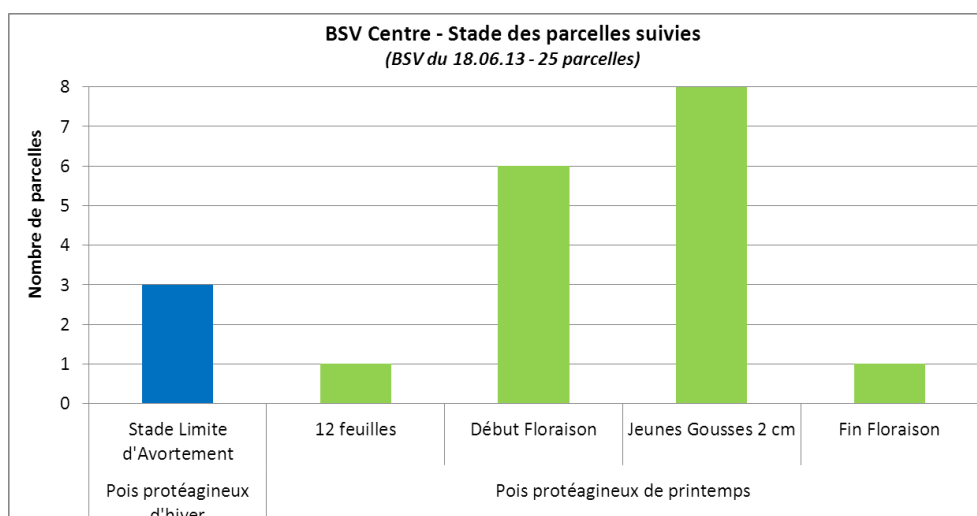


3 parcelles de pois d'hiver et 22 parcelles de pois de printemps ont fait l'objet d'observations pour la réalisation de ce bulletin.

STADES

Pois d'hiver : les parcelles sont au stade limite d'avortement.

Pois de printemps : la majorité des parcelles est à Début Floraison / Jeunes Gousses 2 cm.



PUCERONS VERTS DU POIS (*ACYRTHOSIPHON PISUM*)

Seuil de nuisibilité

On peut considérer que le seuil de nuisibilité est atteint lorsque l'on se situe dans une fourchette de 20 à 40 pucerons par plante en moyenne, entre début floraison et fin floraison.

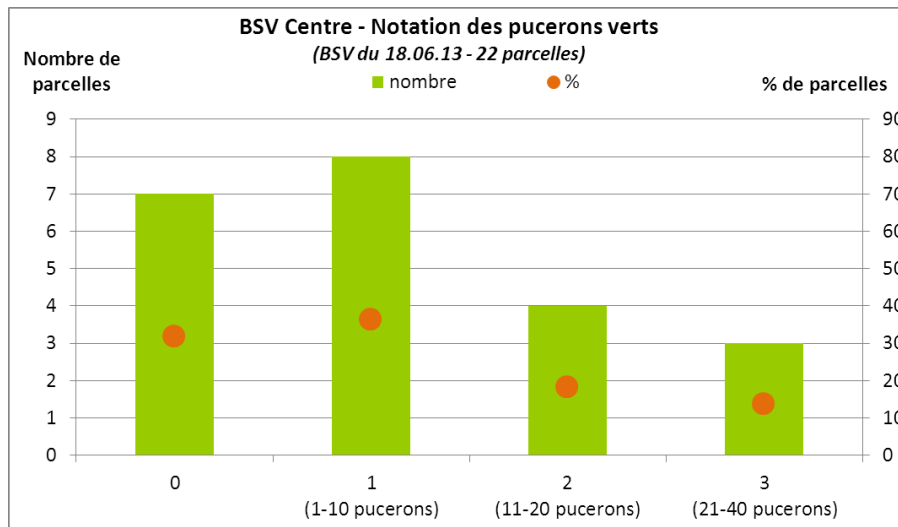
NB : des arrivées de pucerons verts avant début floraison sont possibles et peuvent être à l'origine de viroses. Si les pois végètent à ce moment-là, alors ils seront d'autant plus sensibles aux attaques de ce ravageur.



Ce seuil de nuisibilité doit également prendre en compte la vitesse d'expansion de la population, le développement de la culture ainsi que la présence d'auxiliaires. Ainsi, si la population passe de quelques individus voire d'une dizaine d'individus à plusieurs dizaines par plante en 2-3 jours, alors la nuisibilité sera importante. Par ailleurs, de faibles populations de pucerons sur des plantes chétives peuvent s'avérer très nuisibles.

Etat général

22 parcelles de pois (dont 2 d'hiver) ont fait l'objet d'une observation de pucerons verts : **7 parcelles (soit 32% des parcelles observées) sont indemnes et 15 parcelles (soit 68%) comportent des pucerons. Parmi ces dernières, 3 parcelles (soit 14%) ont atteint le seuil de nuisibilité.**



Les populations de pucerons se sont stabilisées depuis les dernières observations. Le climat annoncé pour ces 2 prochains jours restera plutôt favorable à leur développement mais il n'en sera pas de même pour ce week-end/début de semaine prochaine (refroidissement et pluie annoncés). La surveillance des parcelles reste impérative.

NB : La surveillance des pucerons doit systématiquement s'accompagner d'une observation des auxiliaires, qui participent activement à la régulation. Des larves de coccinelles et de syrphes ont notamment été observées à Courtenay (45).

TORDEUSE DU POIS (*CYDIA NIGRICANA*)

Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque l'on dénombre :

- 400 captures cumulées depuis le début de la floraison pour une récolte destinée à l'alimentation animale ;
- 100 captures cumulées depuis le début de la floraison pour une récolte destinée à l'alimentation humaine ou à la production de semences.



Etat général

14 parcelles de pois de printemps ont fait l'objet d'une observation de tordeuses. On peut notamment remarquer que :

- 3 parcelles totalisent 63 à 77 captures (1 dans le Loir-et-Cher et 2 dans le Loiret) ;
- 1 parcelle totalise 97 captures dans le Loir-et-Cher ;
- 1 parcelle totalise 225 captures dans l'Indre.

Les 9 autres parcelles totalisent de 5 à 49 captures depuis le début des relevés.

Le relevé hebdomadaire des pièges reste impératif pendant la floraison.

NB : les vols de tordeuses peuvent être très localisés et l'installation d'un piège par parcelle est recommandée.

BRUCHE DU POIS (*BRUCHUS PISORUM*)



INRA

Stade de sensibilité

La période de sensibilité de la culture s'étend du stade jeunes gousses 2 cm (JG2) jusqu'à la fin de la floraison, les adultes se nourrissant du pollen.

Etat général

7 parcelles de pois de printemps ont fait l'objet d'une observation du stade de sensibilité aux bruches : **6 parcelles ont atteint le stade sensible** (jeunes gousses 2 cm = JG2).

Les adultes restent difficiles à observer : le mieux est de chercher dans les fleurs le matin de bonne heure, avant que les températures ne soient favorables à leur activité.

Le seuil de nuisibilité est atteint dès lors que la culture est au stade jeunes gousses 2 cm et que les températures maximales atteignent 20°C pendant 2 jours consécutifs.

Les productions sous contrats spécifiques (semences, alimentation humaine) doivent faire l'objet d'une surveillance accrue.

ASCOCHYTOSE DU POIS (*ASCOCHYTA PINODES*)



P. HAUPRICH / ARVALIS

Stade de sensibilité

Les symptômes d'ascochytose doivent être surveillés :

- depuis la levée jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (FSLA) pour les pois d'hiver ;
- depuis le stade 9 feuilles jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (FSLA) pour les pois de printemps.

Etat général

21 parcelles de pois (dont 3 hiver) ont fait l'objet d'une observation d'ascochytose : 8 parcelles sont indemnes tandis que les autres présentent des symptômes de différentes ampleurs.

2 parcelles de **pois d'hiver** sont fortement atteintes, avec dorénavant 100% de la végétation atteinte.

Pour les **pois de printemps**, les symptômes s'étendent sur 5 à 80% du feuillage inférieur et sur 5 à 30% du feuillage supérieur.

L'ascochytose (anciennement appelée anthracnose) n'a pas progressé depuis les dernières observations. Le contexte climatique annoncé reste favorable à l'expansion de la maladie.

MILDIU (*PERONOSPORA SP.*)

Stade de sensibilité

Les symptômes de mildiou doivent être surveillés :

- depuis la levée jusqu'au stade 8 feuilles pour les contaminations primaires ;
- depuis le stade 9 feuilles jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (FSLA) pour les contaminations secondaires.

NB : En présence d'un traitement de semences approprié, il est très peu probable d'observer des contaminations primaires.



E. VANNETZEL / ARVALIS

Etat général

11 parcelles de pois (dont 2 hiver) ont fait l'objet d'une observation de mildiou. Des attaques sont observées sur 1 seule parcelle de pois de printemps dans le Loir-et-Cher, avec près de 60% du feuillage inférieur touché. Les autres parcelles sont indemnes.

Le contexte climatique plutôt orageux, avec quelques averses, restera favorable au maintien de la maladie. Les parcelles de pois doivent faire l'objet d'une surveillance.

BOTRYTIS DU POIS (*BOTRYTIS CINEREA*)

Stade de sensibilité

Les symptômes de botrytis doivent être surveillés à partir de la formation des gousses jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (FSLA).

Etat général

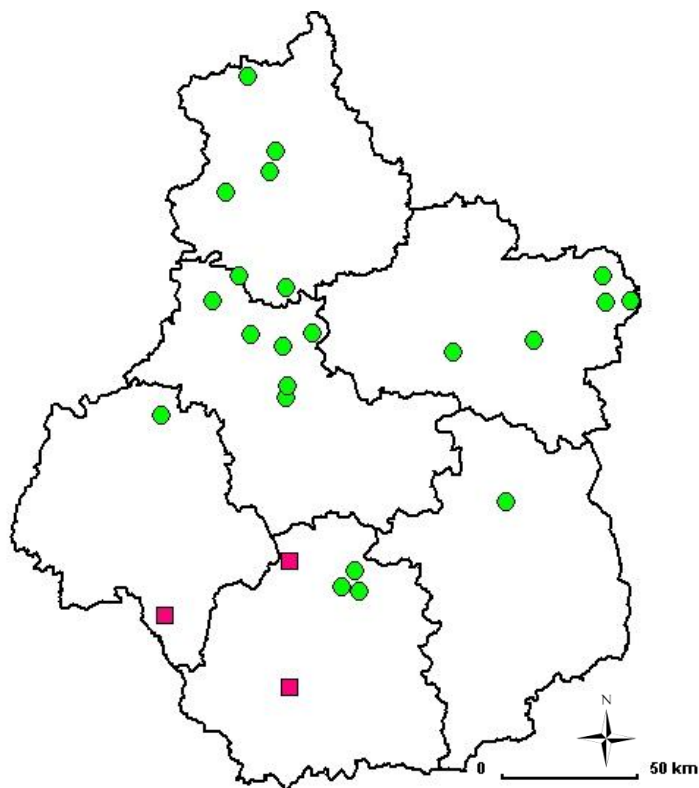
4 parcelles de pois (dont 2 hiver) ont fait l'objet d'une observation de botrytis : Les 2 parcelles de pois d'hiver présentent des symptômes avec 10 à 25% des gousses touchées.



D. HAIDRICH /

Annexe

Localisation des parcelles de pois protéagineux suivies pour la réalisation du bulletin du 18/06/13.



- Parcelles de pois de printemps (22)
- Parcelles de pois d'hiver (3)